



DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT VEHICULE - ECHAFAUDAGE - BENNE A GRAVATS - DEMENAGEMENT -

ATTENTION: La présente demande ne vaut pas autorisation

Cette demande doit nous parvenir au moins **10 jours ouvrables** avant le début de l'occupation sollicitée. Tout dossier incomplet ne pourra être traité dans les délais.

Je soussigné :

Nom / Entreprise :

Responsable :

Réf. dossier / Nom du client :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél. :

Fax :

Portable :

E-Mail :

Adresse ou E-Mail de Facturation :

Sollicite l'autorisation d'installer ou de stationner sur le domaine public :

échafaudage - Emprise projetée (en m² au sol) :

palissade - Emprise projetée (en m² au sol) :

véhicule(s) - nombre : Dimension(s) véhicule(s) m. X m

Occupation :

Du lundi au vendredi (5jrs)

Semaine complète (7jrs)

déménagement -

véhicule jusqu'à 20 m³

véhicule de plus de 20 m³ :

monte-meubles

benne à gravats

Dimension m..X m

autre(s) -

Mise en place de panneaux stationnement interdit et / ou barrières :

oui

non

(voir tarifs au dos)

Adresse de l'occupation :

Date de début de l'occupation :

Date de fin de l'occupation :

Dossier d'urbanisme : délivré le :

Observations :

Pau, le :

Signature :

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de la Ville de Pau. Les données collectées sont destinées à l'occupation du domaine public pour traiter toutes les demandes d'autorisations en lien avec l'occupation du domaine public. Les données seront conservées conformément à la réglementation en vigueur. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données - Hôtel de France - 2bis Place royale 64000 Pau ou par courrier électronique à dpo@ville-pau.fr. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.

Redevances domaine public

A compter du 1er janvier 2024, Délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2023

Type d'occupation	Redevance en €
Stationnement	
Droit fixe pour l'établissement et la délivrance de permis de stationner et de permission de voirie	20,00 €
Droit fixe pour renouvellement ou modification d'autorisation de voirie	10,00 €
Stationnement sur zone horodateurs, zone piétonne, zone de livraison et arrêt minute.	0,55 € le m² par jour
Stationnement sur autres zones que celles définies ci-dessus	0,31 € le m² par jour
Palissade et échafaudage	0,31 € le m² par jour
Mise à disposition de panneau de signalisation ou de barrières (forfait pour 10 panneaux maximum)	46,40 € TTC/ forfait
Mise en place d'une zone d'exclusion des tiers (ZET) pour l'utilisation d'un drone (forfait/jour) par tranche de 10 m ²	5,44€

Déménagement	
Droit fixe pour l'établissement et la délivrance du permis de stationner	20,00 €
Droit fixe pour renouvellement ou modification d'autorisation de voirie	10,00 €
Véhicule inférieur ou égal à 20m³	43,72€ par véhicule
Plus value pour jour supplémentaire de stationnement	5,60 €
Véhicule supérieur à 20m³	49,32 € par véhicule
Plus value pour jour supplémentaire de stationnement	11,21 €
Monte-meubles	40,91 € par monte-meubles
Plus value pour jour supplémentaire de stationnement	5,60 €

Pour toute annulation de demande d'autorisation signalée dans un délais inférieur à 72h00 avant le début de l'occupation, la redevance sera due.